

PROCES VERBAL

CONSEIL ADMINISTRATION – 4 juillet 2023

Nombre de présents : 14 (pas de quorum – 2^{nde} convocation)

Secrétariat de séance : MARIANNE DE JAEGER

Approbation du procès - verbal du CA du 6 avril 2023 :

Vote : 12 voix pour – 0 absentions – 0 contre

AFFAIRES PEDAGOGIQUES :

Calendrier de rentrée 2023 :

Lundi 4 septembre	8h30 / 11h30	Accueil des nouveaux internes : 2 PRO, CAP et 3PM	Organisation affichée à l'accueil aux horaires indiqués sur ce tableau
	13h30 Internat	Rentrée des 2 ^{nde} Pro et 3PM Les nouveaux internes du LP	
Mardi 5 septembre	8h30 / 11h30	Journée d'accueil 2PRO, CAP et 3PM	
	Internat	Les internes 2PRO, 3PM,	
Mercredi 6 septembre	8h30 / 11h30	Intégration par le sport -2PRO et 3PM	
Jeudi 7 septembre	8h15	Accueil des TPro et 1Pro	
	9h15	Début des cours pour tous les élèves	

Retour sur le projet d'établissement :

- Persévérance et les actions sur le décrochage continuent en ciblant les classes qui connaîtront notamment des problèmes sur l'orientation par défaut
- GPDS : des enseignants ont été formés, on fait évoluer le fonctionnement du groupe tutorat.
- Des formations ont été mises en place cette année sur lesquelles l'établissement doit s'appuyer
Corps et voix (refaite l'an prochain)
Didactique et inclusion

Concernant le projet : 3 axes principaux :

- Assurer les acquisitions des savoirs fondamentaux
- Vivre ensemble, partager les compétences des uns et des autres
- Quelle préparation pour après le lycée

Présentation de la structure 2023-2024 :

La structure ne change pas. Par contre l'année prochaine, la poursuite d'études des 2TNE devient MELEC ou CIEL (Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique) à la place de SN (système numérique)

Voie de l'apprentissage : ouverture ECSS et poursuite DEUST (2^{ème} année)

Mme Arnoult demande si l'établissement a des informations sur l'avenir du dispositif Passerelles. M. MARCOS répond que non, pas pour l'instant.

AFFAIRES FINANCIERES :

Décisions budgétaires modificatives 2023 :

Décisions budgétaires modificatives 2023 Lycée Professionnel :

- Transfert crédits OPC pour achat ordinateurs MAC vers service AP (24 000 € -achat non immobilisables)
- affectation des crédits globalisés (3 000 €)
 - 890,56 € pour droit de reprographie,
 - 1 240,08 € pour le projet Chef d'œuvre Quand l'art et le sport rencontre la sérigraphie (Mme GAUGLER- Mme FRECHAUD)
 - 360 € pour le projet Crazy kart (M. DONAT – création d'un karting)
 - 37 € pour compléter financement projets intégration
 - 472,36 € pour l'achat de tickets transport
- prélèvement sur fonds de roulement pour achat agrafeuse RPIP (2 500 € - reprise recettes ventes de machines) et retour crédits Objets confectionnés 2022 (532 €)

Vote : 13 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Décisions budgétaires modificatives 2023 DATAI :

Prélèvement pour achat de mobilier (3 000 €) et achat de véhicule (19 800 €)

Vote : 13 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Admissions en non valeur :

Ces créances sont irrécouvrables par voie de contentieux (faible montant). Il est proposé de les admettre en non valeur

22CB11F131412	8.41 €
22CB11F136101	2.65 €
23CB11F136102	3.33 €
23CB11F121113	0.02 €
23CB11F139823	0.25 €

Montant total des admissions en non valeur : 14,66 €

Vote : 13 voix pour – 0 absentions – 0 contre

Dons :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation de recetter les dons suivants :

- don maison des lycéens S. HESSEL : 500 € affecté projet Meilleur apprenti de France

Vote : 13 voix pour – 0 absentions – 0 contre

CONTRATS ET CONVENTIONS :

- recrutement des AED : Les membres du conseil autorisent le recrutement de 9,25 ETP d'AED

Mission confiée : Encadrement et surveillance des élèves dans les établissements, y compris le service d'internat, et, en dehors de ceux-ci, dans le cadre d'activités nécessitant un accompagnement des élèves (sorties scolaires par exemple) ; Aide à l'utilisation des nouvelles technologies ; Participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle complémentaire aux enseignements, Participation à l'aide aux devoirs et aux leçons.

Ces contrats sont financés par l'Etat.

Vote : 13 voix pour – 0 absention – 0 contre

- Contrat Centre Français d'exploitation du droit de Copie : autorisation reproduction œuvres protégées pour la formation initiale des élèves.

Vote : 13 voix pour – 0 absention – 0 contre

V- QUESTIONS DIVERSES

1 - L'Association sportive soumet le bilan des projets et financier (cf pièces jointes à la convocation).

2 - les représentants du corps enseignant posent les questions suivantes :

→ Pourrait-on planter des arbres ???

Oui,

→ Quand est prévue la réouverture des toilettes du secteur C en face du magasin des ateliers ? Cette question a déjà été posée en CA mais aucune réponse datée n'a été donnée. Ces toilettes sont fermées depuis octobre 2022!

Il s'agit de travaux plus importants qu'une simple reprise, la demande relève d'une prise en charge de gros travaux par la région.

→ Par ailleurs, est-ce possible d'avoir un point sur le dossier "toilettes" ? Combien sont fléchées pour les salariés (professeurs et agents) ? Combien sont en état de fonctionnement ? Où sont-elles situées ?

Un plan détaillé est envoyé à M. GAZEMONT

→ Le parking vélos "agents" est de plus en plus souvent saturé, quelles solutions sont envisagées ?

Le nouvel abri à vélo complémentaire du 1^{er} sera livré fin septembre. Il sera réservé aux 2 roues motorisées.

5. Pouvons-nous avoir un retour sur le pôle dédié aux enseignements lettres HG envisagé dans le secteur D ? est-il possible de le rendre effectif pour la rentrée de septembre ? Cela apporterait du sens aux élèves de pro et de la cohésion et une meilleure coordination à l'ensemble de l'équipe L-H (Nous nous croisons peu étant éparpillés dans l'ensemble des bâtiments)